

**AVIS DE LA COMMISSION DES SERVICES PUBLICS LOCAUX DU 6 DECEMBRE 2021 SUR LE
RAPPORT ANNUEL D'EXPLOITATION DU DELEGATAIRE ET LE RAPPORT DE CONTROLE
DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE CHALEUR – EXERCICE
2020**

La Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) s'est réunie le lundi 6 décembre 2021 à 18h30, sous la Présidence de Monsieur Xavier MELKI, Président du SICSEF.

Sept membres de la CCSPL étaient présents, soit cinq membres élus du Comité Syndical du SICSEF et deux membres désignés par Hélios pour représenter l'association lors de la commission. La liste des membres présents lors de la CCSPL est la suivante :

Représentants du SICSEF

- Xavier MELKI
- Alain VERBRUGGHE
- Benoit BLANCHARD
- Daniel PORTIER
- Nicolas FLAMENT

Représentants de l'association Hélios

- Jean-Yves BRIVET
- Patrice GUINARD

Le rapport annuel d'exploitation du délégataire, SEFIR, ainsi que le rapport annuel de contrôle d'exploitation établi par la société INDDIGO présentent les caractéristiques techniques, financières et économiques de l'exercice 2020, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020. Les deux rapports ont été communiqués aux membres de la CCSPL le 25 novembre 2021.

Sur la base des rapports annuels et la présentation qui en a été faite en séance par les représentants de SEFIR et de la société INDDIGO, la CCSPL a soulevé quelques interrogations quant aux conditions d'exécution du service de production et de distribution de chaleur sur l'exercice 2020. A l'issue de la réunion, la CCSPL rend un avis favorable.

Les supports de présentation établis pour la séance sont joints au présent avis.

COMPTE – RENDU DE LA SEANCE

INTERVENTION DU BUREAU DE CONTROLE ET D'EXPLOITATION (INDDIGO)

Présentation

Inddigo est missionné par le SICSEF pour le contrôle des conditions techniques, économiques et financières de l'exécution du service sur le réseau de chaleur.

Caractéristiques techniques des installations

Rigueur climatique de la saison de chauffage (octobre à avril)

	2019	2020	Ev.
DJU	1 986	1 839	- 7 %

Mixité thermique 2020

	2019	2020	Ev.
Chaudières gaz	25 %	35 %	+ 38 %
Récupération de chaleur sur la cogénération	15 %	14 %	- 3 %
Chaudière fioul	0 %	0 %	
Chaudière bois	60 %	51 %	- 15 %

Vente de chaleur 2020

	2019	2020	Ev.
Chauffage MWh	52 990	51 308	- 3 %
ECS m3	179 417	190 726	+ 6 %
ECS MWh	17 942	19 073	+ 6 %
Total MWh	70 932	70 381	- 1 %

Autres indicateurs

	2019	2020	Ev.
Pertes totales	26 707	24 786	-7 %
Rendement production	91.4 %	86,6 %	- 5 %
Rendement réseau	79.8 %	79,4 %	0 %
Contenu CO ₂ (kg/kWh vendu)	0.095	0,110	+ 15 %
Consommation d'eau adoucie* (m ³)	2 753	4 967	+ 80 %

* Eau d'appoint pour le réseau de distribution

On observe des rendements en baisse par rapport à l'exercice 2019 mais qui restent corrects au regard de la taille et de l'âge des installations.

Le taux de couverture des besoins par la biomasse a fortement chuté en 2020. Cette dégradation de la mixité s'explique en partie par les circonstances exceptionnelles liées à la pandémie de covid 19. L'activité des équipes d'exploitation a été ralentie d'une part du fait des incertitudes, au début de la

crise sanitaire, des moyens à mettre en œuvre pour la protection des salariés. Par ailleurs, la chaufferie biomasse a subi des pannes pour lesquelles les réparations ont été difficiles à mettre en œuvre du fait de difficultés d'approvisionnement de pièces.

Les consommations d'eau adoucie correspondent à un appoint d'eau lors des fuites du réseau de distribution. Le réseau a connu de nombreuses fuites courant 2020. Inddigo précise que le ratio de consommation d'eau adoucie de 70 m³/GWh vendu est élevé. Globalement, cette consommation montre un réseau de canalisations vieillissant.

Analyse des consommations

Les consommations de chauffage représentent 63% des consommations totales vendues. Ces consommations restent stables depuis 2018 malgré des DJU en baisse, ce qui s'explique par une réduction des consommations d'une part et la mise en service de nouveaux abonnés d'autre part.

Les consommations d'eau chaude sanitaire représentent 24% des consommations totales vendues. La vente de l'électricité produite par la cogénération représente les 13% restants. Les consommations d'eau chaude sanitaire et d'électricité sont restées très stables depuis 2013.

Analyse des travaux de gros entretien et renouvellement (GER)

L'analyse des travaux GER présente une progression constante des dépenses pour la chaufferie biomasse expliquée par le renouvellement nécessaire de pièces arrivant en fin de vie.

Les dépenses importantes pour le GER réseau s'expliquent par la réparation des nombreuses fuites que le réseau a subies sur l'exercice.

Enfin, les dépenses relatives à la cogénération sont variables et correspondent à des travaux lourds de maintenance à réaliser périodiquement.

Analyse des tarifs

La présentation d'Inddigo en annexe, présente les tarifs mensuels des trois derniers exercices pour le R1 et le R2 ainsi que l'évolution des prix moyens.

	2018	2019	2020	Ev. N/N-1
Puissances souscrites facturées	48 685 kW	53 870 kW	55 540 kW	+ 3,1 %
Tarif R1 moyen	37,96 € ^{HT} /MWh	37,25 € ^{HT} /MWh	33,27 € ^{HT} /MWh	- 10,7 %
Tarif R2 moyen	45,67 € ^{HT} /kW	45,24 € ^{HT} /kW	45,59 € ^{HT} /kW	+ 0,8 %
Prix moyen	70,53 €^{HT}/MWh	71,61 €^{HT}/MWh	69,24 €^{HT}/MWh	- 3,3 %

Inddigo précise que les formules d'actualisation sont appliquées conformément au contrat de délégation de service public.

Analyse du compte d'exploitation

Le compte d'exploitation est présenté synthétiquement dans le tableau ci-après :

	2018	2019	2020	Ev. N/N-1
Prix moyen (€ ^{HT} /MWH)	70,53 €	71,61 €	69,24 €	- 3,3 %
Produits d'exploitation (€)	6 382 095 €	6 661 744 €	6 351 745 €	- 4,7 %
Chiffre d'affaires (CA) (€)	4 815 377 €	5 079 562 €	4 873 470 €	- 4,1 %
CA R1 (€)	2 591 698 €	2 642 566 €	2 341 358 €	- 11,4 %
CA R2 (€)	2 223 679 €	2 436 996 €	2 532 112 €	+ 3,9 %
Autres produits (€)	1 566 718 €	1 582 182 €	1 478 275 €	- 6,6 %
Dépenses d'exploitation (€)	5 973 076 €	5 867 542 €	5 814 988 €	- 0,9 %
P1 (€) – Combustible	3 201 372 €	2 981 212 €	2 519 590 €	- 15,5 %
P'1 (€) – Electricité	173 361 €	150 445 €	162 347 €	+ 7,9 %
P2 (€) – Maintenance	1 339 859 €	1 352 432 €	1 464 751 €	+ 8,3 %
P3 (€) – GER*	287 088 €	284 396 €	519 220 €	+ 82,6 %
Amortissement / Provision (€)	971 396 €	1 099 057 €	1 149 080 €	+ 4,6 %
Résultat d'exploitation (€)	409 018 €	794 020 €	536 757 €	- 32,4 %
Résultat avant impôts (€)	58 920 €	467 080 €	233 447 €	- 50,0 %
Résultat net (€)	38 633 €	306 264 €	153 070 €	- 50,0 %

* GER : Gros Entretien Renouvellement

En recette :

Le chiffre d'affaires (CA) a réduit de près de 5% en raison de ventes moins importantes par rapport à 2019 mais également du prix moyen R1 en baisse de plus de 10%.

Le CA R1 a, de fait, réduit de plus de 11% en 2020. L'augmentation de 4% du CA R2 résulte des nouveaux raccordements mis en service au cours de l'exercice.

Les autres produits correspondent aux ventes d'électricité ou aux droits de raccordements versés par les nouveaux abonnés.

En dépense :

Globalement, les dépenses d'exploitation évoluent peu entre 2019 et 2020 (- 0,9%)

Les achats de combustibles ont diminué de 15,5 % en 2020. Cette baisse est due essentiellement à la baisse du volume de consommation sur l'exercice et du prix des énergies gaz et bois.

Il est observé une hausse de 8% du poste P'1 – Electricité qui fait suite à une forte baisse constatée entre 2019 et 2018 (- 13,2 %).

Les dépenses de GER ont, quant à elles, fortement augmenté, du fait essentiellement des opérations de maintenance et de renouvellement réalisées sur la chaufferie biomasse et les installations de cogénération.

Résultat :

On note une réduction du résultat d'exploitation de plus de 30% qui entraîne une baisse du résultat net de 50% entre 2019 et 2020. Cette évolution est à relativiser au regard de la forte hausse du résultat net entre 2019 et 2018.

Analyse du compte de Gros Entretien et Renouvellement (GER)

L'analyse du compte GER est sensible puisque ce compte fait l'objet d'une restitution au SICSEF dans le cas d'un solde positif.

En 2020, les dépenses s'élèvent à 531 006 €, dont 98 209 € pour le réseau de distribution (18%), 174 016 € pour la cogénération (33%) et 258 781 € pour les équipements (49%). Les dépenses concernant la chaufferie biomasse s'élèvent à 243 364 €, soit 46% des dépenses totales de GER.

Les recettes s'élèvent à 167 003 €, dont 104 216 € pour l'équipement (62%) et 62 847 € pour le réseau de distribution (38%)

Le déficit global du compte GER en 2020 s'élève à 363 943 €. Le solde cumulé du compte GER présente un déficit de près de 993 446 €.

Analyse du compte Quotas CO2

De même, l'analyse de ce compte est importante pour mieux anticiper les évolutions tarifaires relatives à l'équilibre des obligations de SEFIR.

En 2020, le solde cumulé présente un déficit de 59 658 €. Cependant, le résultat de l'exercice est positif à hauteur de 12,7 k€.

INTERVENTION DE SEFIR, DELEGATAIRE DU SICSEF POUR LE RESEAU DE CHALEUR

Présentation des équipes dédiées pour SEFIR

SEFIR présente l'équipe en place sur l'exercice 2020.

Chiffres clés 2020

Longueur du réseau :	14 km
Vente de chaleur :	70 381 MWh
Patrimoine raccordé :	7 900 eq.logements
Emissions de CO2 évitées :	9 400 tonnes
Taux de couverture EnR :	51,1 %
Approvisionnement en bois énergie :	14 441 tonnes
Nombre de points de livraison :	82 SST
Demandes d'intervention :	633 demandes
Puissance installée du réseau :	71.6 MW
Vente électrique :	10 682 MWh

Bilan énergétique

Production de chaleur en sortie des chaufferies

Production thermique biomasse	41 583 MWh
Production thermique gaz	28 250 MWh
Production thermique cogénération	11 543 MWh
Production électrique cogénération	10 682 MWh

Vente de chaleur

Ventes de chaleur	70 443 MWh
-------------------	------------

Mixité énergétique

Biomasse	51 %
Cogénération	14 %
Gaz (chaufferies)	35 %

Bilan commercial

Puissance souscrite au 31 décembre 2020 : 55 829 kW

Evolution de la puissance souscrite + 1 959 kW

- Gymnase Gambetta - Sannois + 57 kW
- Palais des sports JC Bouttier - Sannois + 266 kW
- Piscine Williot - Sannois + 360 kW
- Résidence des Vergers de Sannois + 1 276 kW

Engagement de travaux pour le raccordement de nouveaux abonnés : 835 kW

- Résidence Mood – Sannois 400 kW
- Vestiaires du stade Coutif 55 kW
- Fondation COS Alexandre Glasberg, EHPAD – Sannois 380 kW

Bilan économique

Chiffre d’Affaires R1 chauffage :	1 721 522 €HT
Chiffre d’Affaires R1 ECS :	619 836 €HT
Chiffre d’Affaires R1 :	2 341 359 €HT
Chiffre d’Affaires R2 :	2 532 112 €HT

Tarif moyen : 69,24 €HT/MWh

Bilan d’exploitation

Arrêts techniques

Chaufferie de Fontaine Bertin	du 06 au 07 juillet 2020
Chaufferie des Fossés Trempés	du 13 au 14 juillet 2020
Chaufferie des Logis Verts	du 20 au 21 juillet 2020
Chaufferie biomasse	du 27 février au 05 mars 2020
	du 02 juin au 19 juin 2020

Ces arrêts techniques ont permis de réaliser une maintenance préventive des installations. Ils sont programmés de façon à minimiser les éventuels désagréments supportés par les usagers tels que l’absence d’eau chaude sanitaire.

Dépannages :

Sur l’exercice 2020, les équipes de SEFIR ont répondu à 633 demandes d’interventions, contre 522 en 2019, 850 en 2018, 400 en 2017, 872 en 2016 et 1 232 en 2015.

Ces demandes sont réparties entre les installations de la façon suivante :

- Chaufferies : 86 %
- Sous-stations : 14 %

Les origines principales des interventions en sous-stations issues d’appels clients peuvent être distinguées ainsi :

- Chauffage : 97 %
- ECS : 3 %

Incidents techniques

Chaufferie biomasse

Les incidents ont entraîné plus de 39 jours d'arrêt de la production biomasse, venant s'ajouter aux arrêts techniques programmés. Les chaufferies gaz ont toutefois permis le maintien de la fourniture calorifique aux abonnés durant ces périodes.

Chaufferies gaz

Aucun incident n'est à signaler sur l'exercice 2020 sur les chaufferies gaz, ni sur la cogénération.

Sous-stations

Aucun incident mettant en cause le primaire n'est à signaler sur les sous-station en 2020.

Distribution :

En 2020, le réseau de canalisations a subi 8 fuites, dont la liste est présentée ci-dessous :

Date	Adresse Fuite	Actions / Commentaires
23/12/2020 Logis Verts	Antenne résidence des Carreaux	Arrêt de fourniture de chaleur pour la sous-station 402 pendant 8h
07/12/2020 Interconnexion	Départemental 140	Remplacement du réseau en DN125 Arrêt de fourniture de la biomasse (1semaine) – Pas d'impact pour les abonnés
05/12/2020 Interconnexion	8 bis et 10 bis Rue des pavillons Sannois	Remplacement de 50cm en DN300, réfection des manchons Arrêt de fourniture de la biomasse (1semaine) – Pas d'impact pour les abonnés
27/11/2020 Fontaine Bertin	8 rue du Relais	Mise en place d'un collier par mesure conservatoire – Réparation définitive réalisée en juillet 2021
10/11/2020 Interconnexion	2/4 rue des Fossés Trepés Sannois	Remplacement de 2 ml en DN300, réfection des manchons et chambre à vanne Arrêt de fourniture de la biomasse (1semaine) – Pas d'impact pour les abonnés
07/10/2020 Interconnexion	2 rue des Fossés Trepés Sannois	Remplacement de 1 ml en DN300, réfection des manchons Arrêt de fourniture de la biomasse sur les réseaux Fossés trempés et Logis verts (5 jours) – Pas d'impact pour les abonnés
26/06/2020 Logis Verts	Place Arthur Rimbaud / Rue des loges Sannois	Réparation provisoire , puis définitive le 09/07/20 - Mise en place d'un collier de serrage. Arrêt de fourniture de chaleur pour la sous-station 310 pendant 8h
17/01/2020 Fossés Trepés	Rue des vigneron - Sannois	Remplacement de 1,50 m en DN 125 sur le tube départ Arrêt de fourniture de chaleur pour les sous-stations 206, 207 et 208 pendant 8h

Travaux d'exploitation

- Installation d'une pompe de secours chaudière
- Déplacement des variateurs des pompes réseaux et chaudière dans le local CFA
- Mise en place d'un Sofrel pour maintenir la transmission des alarmes en cas de perte COM sur la ligne RIT
- Optimisation de l'armoire du Maintien de Pression

QUESTIONS DE LA CCSPL

Conduite d'exploitation

Question

La chaufferie biomasse a été arrêtée plus de 39 jours en dehors des arrêts techniques programmés. Que serait-il passé s'il n'y avait pas eu les chaufferies gaz ?

Réponse :

Les pannes de la chaufferie biomasse sur l'exercice 2020 et les difficultés rencontrées par les équipes d'exploitation pour maintenir la chaufferie en fonctionnement, notamment du fait des circonstances particulières dues à la crise sanitaire, montre que les chaufferies gaz sont indispensables pour assurer le secours et garantir la continuité de service.

Question

Depuis plusieurs années, Inddigo pointe un compteur défaillant sur le site de production des Fossés Trempés. Qu'est-il envisagé pour ce compteur ?

Réponse

Le compteur défaillant a été remplacé courant 2021. SEFIR précise qu'il s'agit d'un compteur permettant de calculer les rendements des installations et que son dysfonctionnement n'entraîne aucun impact sur la facturation des abonnés.

Question

Inddigo pointe un volume de consommation d'eau adoucie élevé en 2020. Qu'est-il envisagé pour sécuriser la distribution.

Réponse

La consommation d'eau adoucie en 2020 s'élève à près de 5 000 m³, soit 70m³ du GWh vendu, ce qui est effectivement élevé par rapport à d'autres réseaux de chaleur.

La première explication vient du fait que la canalisation d'interconnexion des chaufferies est d'un diamètre important. De plus, ce réseau ne comporte que peu de chambres à vanne qui permettraient d'isoler la fuite sur un tronçon restreint. Chaque fuite engendre donc des vidanges et remplissages de volumes d'eau importants.

Par ailleurs, certaines antennes du réseau de distribution sont identifiées comme vieillissantes. Un juste équilibre doit être trouvé entre un renouvellement préventif et les réparations curatives.

Analyse financière

Question

L'équilibre du contrat est basé sur le développement du réseau. Qu'en est-il aujourd'hui du fait de la décision de limiter les démarches de développement ?

Réponse

Le SICSEF rappelle que le développement du réseau reste toujours l'un des objectifs principaux du contrat de DSP. Cependant, il est demandé au délégataire de prendre les précautions nécessaires pour garantir le respect de ses engagements contractuels, notamment le taux de couverture des besoins par la biomasse.

Le raccordement de nouveaux abonnés augmente les besoins en chaleur du réseau et nécessite une sollicitation toujours plus importante des chaufferies gaz.

Or, au regard de l'évolution des coûts des énergies et des exigences à venir en terme d'utilisation des énergies renouvelables sur les réseaux de chaleur, il n'est pas souhaitable aujourd'hui de risquer de dégrader la mixité du réseau et les conditions de service pour les abonnés actuels.

La réglementation fiscale imposera certainement aux réseaux de chaleur de présenter un taux de 65% de couverture par les énergies renouvelables d'ici 2028, au lieu de 50% actuellement. Or, le code de la commande publique ne nous permet pas de réaliser les opérations nécessaires pour atteindre ce taux. Nous sommes donc en attente de dispositions réglementaires à venir dans les prochains mois.



Xavier MELKI

Président du SICSEF
Maire de Franconville
Conseiller Régional d'Ile-de-France

Copie : SEFIR / INDDIGO

